

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Hors du Département.

Un an 35 fr.
Six mois 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

PARIS ET VERSAILLES.

La loi contre l'Internationale a reçu, comme on le sait, un vigoureux appui de M. Ducarre, député du Rhône et manufacturier à Lyon.

M. Ducarre, qui faisait partie de la municipalité de cette ville pendant la période révolutionnaire, a vu de près les ravages causés par l'Internationale dans la population ouvrière de la seconde ville de France. Entre autres détails caractéristiques, il a raconté qu'un groupe d'ouvriers lyonnais, ayant à choisir un délégué pour défendre leurs intérêts dans un congrès de l'Internationale, avaient confié cette mission à un Russe, communiste français, du nom de Bakounine.

Ce personnage, chassé sans doute de son pays par une police vigilante, était venu chez nous montrer ses talents, et il a exercé la plus funeste influence sur les ouvriers de Lyon. M. Ducarre, se séparant des avocats à côté desquels il siège, a déclaré qu'il fallait défendre nos ouvriers contre ces faux amis cosmopolites qui les trompent et qui les exploitent, et qu'il voterait la loi.

Un autre fait, cité par M. Ducarre, montre jusqu'à quel point cette écume de l'Europe et du monde entier avait débordé chez nous pendant nos derniers malheurs. Une députation d'ouvriers lyonnais ayant été reçue par la municipalité, M. Ducarre, frappé de l'accent et de l'allure de celui qui était l'orateur de la troupe, lui demanda à quel pays il appartenait? — Je suis citoyen américain, répondit l'homme. Ainsi, dans toutes nos grandes villes, partout où une situation troublée se révélait, on était sûr de voir, au premier rang des perturbateurs de la paix publique, des agents étrangers poussant, excitant nos ouvriers au désordre et à la révolte. N'est-il pas temps de nous débarrasser de cette seconde invasion et de rendre à leurs polices respectives tous ces agitateurs qui nous ont déjà fait tant de mal?

M. Ducarre, républicain, s'est glorieusement mis au nombre des rares députés qui sacrifient le soin de leur réélection à la vérité et à la conscience. A la façon dont l'écoutaient ses collègues de la gauche, il a pu se sentir excommunié. Son honneur est de l'avoir su d'avance.

Dans presque toutes les questions de politique étrangère, le *Siccle* et le *Journal des Débats* en sont amenés par leur amour pour l'Italie à parler comme s'ils recevaient directement leurs instructions du fameux Bureau de l'Esprit public, qui envoie le mot d'ordre de M. de Bismark aux feuilles officieuses prussiennes. Mais, dans ces derniers temps, la presse révolutionnaire française a fait mieux encore que de tenir un langage agréable à Berlin, elle a eu le triste honneur de

devancer le Bureau de l'Esprit public et de lui indiquer la meilleure marche à suivre pour achever de nous humilier. — Quiconque a conservé un peu de sentiment de notre dignité a tressailli d'une légitime indignation en voyant des feuilles soi-disant françaises conseiller à la Chambre de trembler devant le courroux possible de l'Italie. A les entendre, si nous avons eu l'imprudence de continuer à nous faire représenter par un simple chargé d'affaires auprès des envahisseurs de Rome, Victor-Emmanuel aurait bien pu se fâcher et nous réclamer Nice et la Savoie.

La rougeur monte au front quand on lit de pareils articles. Il y a des gens en France qui n'ont plus ni dignité ni pudeur.

Dans toutes les parties de l'Allemagne soumises au joug prussien, la persécution contre les catholiques s'accroît. En Saxe, la deuxième Chambre a réduit à trois heures par semaine le temps donné à l'enseignement religieux, et elle a interdit aux membres du clergé et aux congrégations religieuses la fondation d'écoles.

En Bavière, le conseil municipal d'une petite ville, poussé par la régence, a décidé, malgré l'opposition du bourgmestre, que l'église serait remise tous les dimanches pendant deux heures aux *vieux catholiques*.

A Bade, le ministre d'Etat, M. Jolly, répondant à M. Eckard, a déclaré :

- 1° Que les vieux catholiques seraient protégés dans la jouissance de leurs prébendes ecclésiastiques et dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales ;
- 2° Que les communes vieilles catholiques pourraient se servir des anciens édifices consacrés au culte ;
- 3° Que l'enseignement religieux cesserait d'être obligatoire, s'il était fait par un prêtre infailibiliste.

Tout a été fatal dans le vote relatif aux pétitions catholiques : d'un côté entente parfaite, entente résultant d'un parti-pris, — et de l'autre une confiance naïve qui ne s'explique pas. Le parti-pris est évident : il avait été parfaitement concerté, et l'unanimité des journaux hostiles à l'annoncer au Saint-Siège en est une preuve suffisante.

La confiance de la droite catholique est un témoignage de sa bonne foi ; mais cette bonne foi n'arrêtera pas le blâme que mérite sa conduite, car quatre-vingts de ses membres, trop pressés de quitter la séance, avaient déjà pris le train, et ces quatre-vingts voix auraient déplacé la majorité.

Il en coûte de blâmer ceux qu'on est habitué à aimer et à estimer, et qui le méritent à tous égards ; mais le temps des « cœurs légers » est passé, et la cause qui était en jeu demandait, de leur part, une autre attitude et, disons-le franchement, l'oubli de leurs convenances personnelles.

Je serai juste : il y a eu encore une autre

raison de cet échec, et, pour faire la part de chacun, il faut la signaler. M. le prince de Joinville, dont on explique en général l'abstention dans tous les votes par sa complète surdité, a parfaitement recouvré l'ouïe pour entendre ce dont il s'agissait. Il s'est levé au moment du vote, non pour affirmer son opinion que nul ne connaît encore, mais pour disparaître prudemment, comme son frère le duc d'Aumale l'avait fait déjà. Il y a eu dans la salle une répulsion générale qui s'est témoignée par une rumeur assez marquée, à la vue de cette sortie qui ressemblait à une fuite, pour ne pas se servir d'un mot plus dur, mais plus juste.

On connaît les passions anti-religieuses de la gauche ; mais je ne crains pas de dire que la gauche, qui affirme au moins son opinion, a éprouvé le même sentiment que le public, et n'a pu voir sans sourire cette étrange disparition.

Un journal du Mans, la *Chronique de l'Ouest*, a fait une malice de bonne guerre. Elle exhume un véritable réquisitoire contre le danger des expériences républicaines en France, prononcé le 17 mars 1834, par qui?... par M. Thiers, aujourd'hui président de la République-Rivet. Rien ne manque à ce morceau, que nous regrettons de ne pouvoir citer plus au long :

« La République a été essayée d'une manière concluante, suivant nous. On nous objecte tous les jours : C'est pas la République sanglante comme celle de ces temps que nous voulons ; nous la voulons paisible et modérée. Eh bien ! on commet une erreur grave quand on dit que l'expérience n'a pas porté sur les deux points. Il y a eu une République sanglante pendant un an ; mais, pendant huit ou neuf ans, c'était une République qui avait l'intention d'être modérée, qui a été essayée par des hommes honnêtes, capables. »

« Aussi la France l'a en horreur ; quand on lui parle République, elle recule épouvantée. Elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité. »

M. Thiers n'a qu'une réponse à faire, et une réponse fort triste : c'est qu'il a changé d'avis. Mais, il est certainement piquant de relire ces paroles du Président actuel de la République française, et de les rapprocher de son langage, de sa conduite et de sa position d'aujourd'hui.

M. le comte de Chambord est de retour à Froshdorff.

M^{rs} Dupanloup veut réparer l'échec subi par la droite catholique. Il a prévenu l'Assemblée que, vendredi prochain, il de-

manderait la mise à l'ordre du jour pour le lendemain des pétitions relatives à Rome.

Lord Granville a annoncé avant-hier, à la chambre des Communes la dénonciation du traité de commerce.

M. THIERS EST CONTENT.

A sa réception, M. le Président a été particulièrement gai et de bonne humeur. Il a parlé pendant toute la soirée en homme confiant et content de la tournure politique que prennent les affaires ; sur un seul point, il a été impénétrable : sur la loi Victor Le-franc ; sur tout le reste, il a été fort expansif.

A quelqu'un qui lui parlait de plébiscite, M. Thiers a répondu qu'il ne redouterait nullement un appel au peuple.

— Les bonapartistes, a-t-il dit, perdent tous les jours du terrain ; au scrutin, ils seraient tout au plus 1,500,000 ; donc je ne les crains pas.

Les révolutionnaires encore moins, non pas qu'ils soient convaincus, mais parce qu'ils sont vaincus, ce qui vaut beaucoup mieux.

En somme, le paysan est content ; il vend admirablement ses denrées, et la récolte paraît devoir être magnifique. Je ne crains nullement un plébiscite.

L'interlocuteur de M. Thiers en a conclu que le Président était peut-être dans l'intention de faire juger, par un appel au peuple, la grande querelle entre la Monarchie et la République.

A un membre de la majorité qui lui demandait s'il ne s'inquiétait pas des rapports intimes qui paraissaient s'établir entre la Prusse et l'Italie, M. Thiers a répondu, non sans une pointe de malice :

— La Prusse est très-bien pour nous ; dès que l'Assemblée me donne quinze jours de tranquillité, il est question de l'évacuation totale du pays ; mais à la moindre agitation, les pourparlers sont rompus et l'on me dit qu'il est de mon intérêt que les Prussiens restent en France ; que leur présence est un obstacle à ce que l'agitation se développe.

Donnez-moi de la tranquillité, soyez sages, et tout ira bien.

Et la question de Besançon ? — A Besançon, a dit M. Thiers, mes agents ont été trop zélés ; ils m'ont fait passer une nuit à leur envoyer des dépêches télégraphiques ; j'ai dû faire armer les forts, consigner les troupes, et, en somme, il n'y avait rien, sinon le passage de nombreux maçons, qui viennent toujours à la même époque exercer leur industrie en France ; il est vrai qu'auparavant ils arrivaient par petites troupes, et que cette année, grâce à l'ouverture du Mont-Cenis, ils sont arrivés

presque tous à la fois ; mais enfin , il n'y avait pas là de quoi s'effrayer.

Et à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il pensait de l'armée :

— L'armée est animée d'un excellent esprit, a répondu le Président ; elle ne se mettra à la disposition d'aucun parti ; ceux qui la craignent sont mal renseignés ; moi qui vis dans les camps , je sais à quoi m'en tenir.

Ainsi M. Thiers est content , donc nous pouvons dormir sur les deux oreilles.

Quel homme admirable ! Heureuse France !

UN PORTRAIT

ESQUISSE DE MAIN DE MAÎTRE.

Voilà Mazzini mort, Guiseppe Mazzini, le grand agitateur. On le bombarde d'oraisons funèbres. Le grand agitateur mort ! Cela prête. Raide entre quatre planches, emballé, au trou, aux vers ! *Così finisce la gloria del mondo.* Car il eut la gloire. C'est souvent un bien volé. Mazzini l'eut au-dessous de ce titre : il l'escroqua.

Ce fameux homme fut une espèce de Lycophron, pipe et poignard. Toute sa pensée fut dans sa pipe, toute son action dans son poignard. Et son poignard, voilà le beau, paraît rien n'avoir été qu'une figure de poignard. On en a beaucoup parlé, on ne l'a jamais beaucoup vu. Il sut se faire soupçonner toute sa vie d'être d'abord un habile assassin. C'est sa gloire. Peut-être ne fut-il qu'un très-habile puffiste, excellent semeur de faux bruits sur lui-même. On disait : Il est ici, il est là, il a échappé à la police de tel ou tel endroit. Très-souvent il n'avait pas bougé du recoin où il était à couvert, fumant de très-bons cigares qui ne lui coûtaient rien, et lançant de petites lettres sibyllines qui lui coûtaient davantage, n'ayant pas l'esprit bien fécond. Ainsi, il levait sur la foule imbécile un petit impôt très-suffisant pour s'entretenir à conspirer et à fumer. Si Mazzini ne se fût pas pris au sérieux, il eût été un très-original gredin ; mais il se prenait peut-être au sérieux, et l'on peut lui accorder, peut-être, le rang de scélérat.

Ne confondons pas toutefois Mazzini avec ce vieux et bête soudard que l'admiration populaire élève au-dessus de lui. Ils ont en commun la gloire de ne s'être pas laissé prendre, dont les sbires complaisants peuvent revendiquer la moitié. Mais Mazzini avait ce dont Garibaldi n'est pas capable, une formule, une cosse d'idée, et même il persuada que l'idée était dedans.

Il disait *Dio e popolo*. Il faisait répéter cela par ceux qui écartent Dieu avec colère et le peuple avec mépris. Celui qui voudra décrire l'amère bêtise du monde moderne y renoncera par désespoir d'en voir jamais le bout.

Cependant il est vrai que cette formule, volée au christianisme, est celle du monde futur. La face du monde sera changée quand Dieu suscitera un homme pour l'écrire avec la pointe lumineuse et obéissante de l'épée ; mais le poignard théâtral de Mazzini n'était bon qu'à l'écrire sur la boue molle de ces masques qui veulent assassiner le peuple et Dieu.

Le voilà pourtant par terre, celui-là aussi. Il fut roi de Rome, maître du Vatican et du Capitole. Dieu l'a laissé faire. Il avait des poignards, mais c'est Dieu qui a la mort. Il tombe devant Pie IX, désarmé, vaincu, captif, toujours roi. Le vautour expire aux pieds de la colombe.

LOUIS VEUILLOT.

LETTRES DE ROME.

Le Saint-Père a donné audience, le 10 mars, aux habitants des trois provinces de Sainte-Marie-du-Peuple, de Saint-Jacques et de Saint-Roch.

Les abords du Vatican sont encombrés par des hommes à mine basse et insultante. Il faut passer sous leurs regards, entendre leurs murmures avant de pénétrer dans le palais. Quelques gendarmes italiens et des gardes de sûreté ont, sans doute, pour consigne de laisser dire. Comme je me mêle aux groupes des sicaires, je recueille des propos qui me prouvent que le concours dominical des paroissiens au Vatican ne tardera pas à devenir dangereux. Au reste, les Romains font acte de courage et de patriotisme véritable, parce qu'ils savent que les agents de la secte prennent des notes qui se convertiront peut-être un jour en listes de proscription et de massacre.

La grande salle Ducale ne pouvait suffire à contenir tout ce monde accouru pour vénérer l'immortel Pie IX. Le Saint-Père ayant quitté ses appartements un peu avant midi, il a été salué par des applaudissements enthousiastes et par des cris répétés de *Vive le Pape-Roi !* à son entrée dans la salle. Arrivé au pied du trône, le Saint-Père s'est assis, les applaudissements continuèrent, et il fallut attendre encore avant d'obtenir le silence.

Le curé de la paroisse de Sainte-Marie-du-Peuple s'est avancé alors et a porté la parole au nom de tous. Il a lu une belle adresse dont un passage a été particulièrement applaudi, et a donné lieu à une manifestation des sentiments d'affection et de fidélité qui animaient tous ces braves Romains. Voici ce passage :

« O ! Très-Saint-Père, nos cœurs vous appartiennent tout entiers avec toute l'affection dont ils sont capables. Oui, dans quelque état que nous soyons, heureux ou malheureux, libres ou esclaves, dans la patrie ou dans l'exil, dans la vie comme à l'heure de la mort, nous serons tous et toujours de Pie IX, avec Pie IX et pour Pie IX. »

A ces mots, des battements de mains redoublés se firent entendre, et un seul cri résonna d'un bout à l'autre de la salle : « Oui, oui, toujours pour Pie IX ! » La lecture de l'adresse étant terminée, deux jeunes filles ont récité deux belles poésies, et un autre curé a déposé entre les mains de Sa Sainteté le produit des offrandes recueillies pour le denier de Saint-Pierre. Le vénérable Pontife s'est levé alors et a répondu en ces termes :

« Voilà une nouvelle consolation que Dieu envoie à son Vicaire, afin qu'il puisse plus aisément supporter ce que sa divine justice a voulu permettre, afin que son bras et son esprit aient une nouvelle force, une nouvelle vigueur pour soutenir l'opposition des impies et les batailles de l'enfer. Merci ! Vous avez, vous aussi, voulu nous rappeler ce que l'Église nous donne à méditer dans le saint Évangile de ce jour ; je veux dire le miracle de la multiplication des pains faite par Notre-Seigneur. Les pains et les provisions se multiplièrent dans les mains de Jésus-Christ au point de pouvoir rassasier cinq mille personnes et remplir encore douze corbeilles. C'est ainsi que Notre-Seigneur pourvoit au maintien de ces foules affamées qui, par amour, le suivaient partout, oubliant même la faim qui les oppressait et la fatigue qui les accablait.

» Cette circonstance particulière me rappelle les premiers jours de mon pontificat. Les foules venaient pour honorer le Pape ; elles venaient lui témoigner leur affection avec une expansion vraiment cordiale. Mais hélas ! ce n'étaient pas des foules comme celles du désert, nourries par Notre-Seigneur, et qu'aucune main infernale ne cherchait à corrompre. Tous ceux qui venaient, j'en suis persuadé, venaient de bonne foi. Mais dès alors, des profonds abîmes de l'enfer on étudiait les moyens de mettre sens dessus dessous le monde. Et pendant que ces processions se multipliaient en trop grand nombre, et pendant que je conseillais, que je commandais, que je voulais que tous retournassent enfin à leurs occupations domestiques, le mot d'ordre de l'enfer était celui-ci : « *Agitez, agitez toujours, parce que dans le trouble nous pourrions arriver à notre but.* »

» Cette agitation fut donc le commencement de tous les maux ; et les trompeuses et mauvaises promesses que les agitateurs faisaient en cachette étaient bien différentes

des faits qu'ils méditaient dans leur esprit. C'était l'année 1848 (grand mouvement dans l'assemblée), j'avais quitté le Quirinal et j'étais venu dans ce palais pour y célébrer les jours de la Semaine-Sainte. Un soir se présentèrent à moi certains individus, qui formaient une certaine commission et qui se disaient envoyés de celui-ci et de celui-là, qu'il est inutile de vous nommer. Ces individus offrirent au Pape la présidence de je ne sais quelle forme de gouvernement italien ; mais naturellement ce même soir, au même instant, le Pape répondit que son droit était de conserver ce que Dieu lui avait donné, mais non de blesser les droits des autres, non de violer les principes de la justice. Le Souverain-Pontife n'autorise ni le vol ni l'usurpation. Ils partirent, persuadés qu'il était inutile de répéter la demande.

» Mais retournons aux apôtres. Ceux-ci, après avoir été spectateurs du miracle opéré par Notre-Seigneur, eurent ordre de renvoyer chacun dans son propre pays, dans son château, dans sa maison. Et assurément Jésus-Christ fut obéi ; mais il n'en fut pas ainsi de son vicaire. Après cela les apôtres se rendirent sur le bord de la mer où étaient préparées les barques pour la pêche. La nuit commençait ; ils montèrent sur leurs barques et s'avancèrent vers la haute mer. Après un peu de temps commença à souffler un vent si fort que les apôtres eurent beaucoup de peine et de fatigue à diriger leurs barques. Et tandis qu'ils luttèrent contre la tempête, effrayés du péril qui les menaçait, ils aperçurent de loin Notre-Seigneur qui marchait sur les eaux.

» Ils le prirent tout d'abord pour un fantôme ; mais saint Pierre, toujours avec cette foi qui lui était habituelle, s'écria : « Si tu es le Maître, commande-moi de venir et je me jetterai à la mer. — Viens, » lui répondit Jésus ; et saint Pierre, avec cet élan qui le distinguait toujours, se jeta sur les ondes et commença à marcher ; mais peu à peu il sentit le pied lui manquer, et se tournant vers Jésus-Christ, plein de confiance et de frayeur à la fois, il s'écria : « Sauvez-moi, ô mon Maître ! car je péris. » Et Jésus l'ayant pris par la main lui dit : *Modica fidei, quare dubitasti !* Ne crains point, aie confiance et ne doute de rien !

» Ah ! mes chers enfants, nous aussi nous marchons tous sur un élément perfide ; nos pieds s'enfoncent parce que ce n'est pas le vent d'aquilon qui souffle, mais ce sont les vents infernaux qui cherchent à renverser le Vicaire de Jésus-Christ, et avec lui tant de millions de catholiques épars sur la surface du monde. Ils voudraient les engloutir dans les plus profonds abîmes de la mer. . . .

» Je m'arrête, parce que je ne veux pas vous fatiguer, ni être trop long, mais je ne veux pas vous laisser partir sans vous donner mon apostolique bénédiction. Dans ces jours qui nous parlent de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je m'adresse à lui, je le rencontre sur la route du Calvaire portant sa croix sur les épaules, et je l'invite à jeter sur nous un regard plein de miséricorde. Je lui dis : O mon Jésus, imprimez dans nos cœurs votre sainte face, comme vous l'imprimâtes un jour sur le voile de Véronique. Imprimez-là dans nos cœurs, afin qu'ayant retrempé nos forces dans les eaux salutaires et fortifiantes de votre grâce, nous puissions combattre avec une nouvelle vigueur les batailles de l'enfer. Je vous recommande encore ceux qui, par la violence et l'injustice, ont réussi à nous gouverner. (A ces mots un frémissement a parcouru tout l'auditoire.)

» Je dis d'eux : Vous voulez nous gouverner ; eh bien ! puisque telle est la permission de Dieu maintenant, gouvernez au moins en tenant en main les balances de la justice, en punissant le vice et en ne permettant pas que la vertu et la foi soient opprimées. O mon Jésus ! de même que vous avez béni les femmes qui vous accompagnaient sur la route du Calvaire, bénissez ce peuple qui m'entoure, qui vous loue et qui vous aime. Bénissez-le dans ses biens, afin qu'ils soient suffisants aux besoins de la vie. Bénissez-le dans ses âmes, afin qu'elles ne perdent jamais votre sainte grâce ; bénissez-le dans ses familles. Que cette bénédiction se répande sur toute cette ville, un jour capitale du monde catholique, et aujourd'hui réduite dans un état si misérable ; que cette bénédiction se répande encore sur tous les catholiques du monde entier qui s'unissent en « si grand nombre pour vous prier, » pour vous louer, pour vous supplier, afin que le fléau cesse bientôt et que nous

» puissions revoir encore la paix, la félicité » et la concorde ! *Benedictio Dei, etc.* »

LA MESSE BLANCHE.

Vers la fin de la Restauration, on répandit dans le bon peuple français le bruit que le roi Charles X disait chaque matin une « messe blanche », et que les RR. PP. Jésuites faisaient l'exercice à feu pendant la nuit dans la maison de Montrouge. On avait vu le roi en chasuble, et plusieurs personnes dignes de foi avaient constaté sur les arbres du jardin des Jésuites les traces des balles.

Le peuple français crut ces absurdités et chassa le roi qui venait de lui donner Alger.

* *

Aujourd'hui, après quarante ans de séparation ; ayant perdu l'Alsace et la Lorraine, voyant l'ennemi campé en vainqueur sur son territoire, la France sent le besoin de revenir à ses traditions monarchiques. Mais les révolutionnaires de toute couleur qui ont fait 1830, tiennent à leur œuvre, et, pour la maintenir, recourent aux moyens qui leur ont si bien réussi il y a quarante ans.

Il ne leur est point possible de dire que le comte de Chambord est un malhonnête homme, que ses mœurs laissent à désirer, que c'est un prince frivole ; l'Europe entière protesterait contre ces accusations. Mais le comte de Chambord va à la messe, il ne s'en cache pas ; il y allait à Frohsdorf, et il n'a point changé ses habitudes en arrivant à Anvers ; il ne ferme point sa porte aux prêtres qui croient devoir lui rendre visite, et sur les cinq mille Français qui sont allés le saluer en Belgique, il s'est trouvé environ soixante membres du clergé.

En voilà plus qu'il n'en faut à nos révolutionnaires pour jeter le ridicule sur le représentant de la monarchie traditionnelle. Le *Journal des Débats*, qui n'a pas oublié les *Trois glorieuses*, la *République française*, le *Radical* et les autres feuilles, qui pleurent le trépas de cette pauvre Commune, si méchamment mise à mort par les royalistes de Versailles, sont dans la jubilation d'avoir découvert ce que nous venons de raconter.

Amplifiant, comme il convient, ils représentent le comte de Chambord traversant les rues d'Anvers « entouré de soixante prélats français, et passant ses journées à visiter pieusement les églises ! » Ils savent bien qu'en parlant ainsi ils trompent leurs lecteurs ; qu'il leur serait impossible de citer le nom d'un prélat français ayant fait le voyage d'Anvers ; mais n'importe. Aux yeux du public, le chef de la branche aînée passera pour un bigot, c'est tout ce qu'ils désirent.

* *

Ils avaient enseveli M. de Chambord dans les plis du drapeau blanc, et voilà que tout-à-coup le prétendu mort ressuscite ; voilà qu'à la nouvelle de son arrivée en Belgique, cinq mille Français, en moins de huit jours, passent la frontière pour lui rendre leurs hommages ; voilà que les cabinets de l'Europe s'émeuvent, que les républicains tremblent pour leur chère république...

Nos révolutionnaires sont saisis d'effroi. Quoi ! la France accepterait un roi qui va à la messe, qui croit en Dieu et en Jésus-Christ ! Dût la France périr, ils ne supporteront jamais un pareil roi. Plutôt le Prussien qu'Henri V...

Et voilà, ô peuple ! ceux que tu as écoutés jusqu'ici comme des oracles !

En suivant leurs conseils, tu n'auras pas de roi qui aille à la messe, et qui respecte en même temps les droits de Dieu et les tiens ; ils te fabriqueront quelque souverain

de rencontre qui arrivera par l'émeute ou le parjure, pour tomber bientôt par les mêmes moyens; mais tu reverras le casque à pointe et tu entendras de nouveau la voix du canon Krupp, et tu l'auras mérité!

(France Nouvelle.) J.-B. JAUGREY.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Un des polémistes du crû, les plus obstinés et les moins victorieux, M. E. Bonnemère, après avoir gardé le silence pendant quelques mois, reprend aujourd'hui la parole pour nous donner son avis sur l'instruction du peuple.

Voici en bloc les idées de M. E. Bonnemère.

« Si la terre tremble sous nos pas, si l'anarchie est complète, si les malheureux humains s'assomment dans des luttes fratricides, c'est l'ignorance qui a causé tout le mal. L'immense majorité n'a jamais ni lu, ni étudié, ni réfléchi (comme M. E. Bonnemère) avec les grands penseurs de tous les temps et de tous les pays. Nous n'avons pour frein moral que les superstitions puériles imposées à notre crédule enfance, et pas un homme sur vingt (ceci est positif, et vous pouvez en croire M. E. Bonnemère) n'a su approfondir les POLITIQUES (sic), les diverses religions, les divers systèmes de philosophie, etc. »

Il est certain, par cela même, que M. E. Bonnemère les a complètement approfondis et nous les expliquera quelque jour. C'est une manière de nous prévenir que nous devons le considérer comme un puits de science.

Ne lui causons pas la douleur de discuter cette prétention.

Prenons garde au contraire d'affliger plus encore un triste philosophe qui a déjà beaucoup d'autres chagrins à sa quenouille, ainsi qu'il va nous l'apprendre.

« En fait d'idées, continue-t-il, nous acceptons intact l'héritage paternel, et si quelqu'un parmi nous cherche à secouer le vieil arbre des préjugés séculaires pour se faire des croyances personnelles, il devient dans sa propre famille un paria dont chacun se détourne avec colère, et l'on cherche quel sentiment mauvais le pousse à ne pas demeurer paisiblement aussi inepte que son entourage. »

Vous le voyez, ce n'est pas nous qui le lui faisons dire.

Si tout cela est cruel pour lui, c'est en même temps peu flatteur pour ceux de ses proches qui le désapprouvent.

M. E. Bonnemère accepte l'héritage commun, le simple héritage matériel, en terres ou en écus; mais un philosophe de son calibre et de sa valeur peut-il accepter l'héritage des idées?... Fi donc! Ces idées sont fort honorables; elles ont obtenu depuis longtemps et obtiennent encore aux membres de sa famille qui les conservent l'estime et la considération publiques; mais n'importe, elles sont ineptes! Et, parce que M. E. Bonnemère s'est fait des croyances personnelles, de sages et honnêtes croyances tout-à-fait en rapport avec les principes du Siècle, du Patriote d'Angers et du Courrier de Saumur, on se détourne de lui avec colère, on le traite comme un paria, — quelle injustice!

Plaignons-le, et permettons-lui de nous développer plus longuement ces chères croyances personnelles qui lui causent tant de déboires.

Il n'y a plus chez nous, si l'on en croit ce grand philosophe méconnu des siens, que deux grands partis, « celui du savoir et de

la lumière, de l'ignorance et des ténèbres. » En d'autres termes, il n'y a plus que les républicains et les monarchistes. « Les républicains mettent la lumière sur le boisseau, afin qu'elle répande au loin ses rayons vivifiants (c'est prouvé par le pétrole et par l'incendie de Paris), et les monarchistes la placent dessous, afin qu'elle s'éteigne. »

Voilà du moins ce que prétend M. Eugène Bonnemère, et il s'écrie avec un accent de conviction profonde :

« O peuple! ne vois-tu pas, à ce signe, quels sont ceux qui veulent te tromper! L'ignorant ressemble à l'enfant qui, sentant sa faiblesse, se livre à quiconque est fort, sans pouvoir discerner quel usage il fera de sa force (quelle force? Celle de l'enfant, de quiconque, ou celle du style?) Qu'ont fait pour toi ces conseillers généraux complaisants, ces éternels valets toujours au service de tous les maîtres, qui, pendant vingt années, ont tondu si ras (suivez et admirez la métaphore) ta pauvre laine, ont laissé gaspiller follement, voler impudemment le prix de ta riche toison, et enfin t'ont livré au sinistre boucher, à qui Strasbourg, Boulogne, le 2 Décembre et Sedan, ce couronnement de son édifice de sang et de honte, ont conquis une place immortelle dans l'histoire parmi les fléaux de Dieu. »

Ce que c'est pourtant que l'éloquence, et comme le parti de la lumière est heureux d'avoir des penseurs de cette taille et des écrivains qui s'élèvent à ces considérations gigantesques!

Nous laisserons demain l'illustre philosophe continuer le développement de ses croyances personnelles. E. DE M.

La ville de Saumur vient de perdre un de ses plus honorables citoyens. M. J.-B. Cailleau, l'un de ses anciens maires, s'est éteint à l'âge de 96 ans, recevant de la voix publique le plus beau titre que sa modestie ait pu ambitionner, celui d'homme de bien.

C'est sous l'administration intelligente de M. Cailleau, ami sincère des améliorations et des progrès pratiques, que se sont élevés les établissements de l'école mutuelle, les salles d'asile et la caisse d'épargne, qui, sous son impulsion, prirent un développement rapide. Au moment où il faisait déclarer communale l'école d'enseignement mutuel, il voulut rester juste dans la distribution des deniers communaux et respecter les convictions et les préférences d'une notable partie de la population. Chaque année, sur sa demande, le conseil municipal, à côté de la dépense obligatoire portée au budget pour l'école mutuelle, accordait une subvention sérieuse à l'école tenue par les frères.

M. le Préfet a fixé les vacances de Pâques pour les écoles communales de la manière suivante :

1° Pour les instituteurs et institutrices ayant tenu un cours d'adultes, du dimanche de Pâques exclusivement au dimanche suivant inclusivement;

2° Pour les instituteurs ou institutrices n'ayant pas tenu de cours d'adultes, du dimanche de Pâques exclusivement au jeudi suivant inclusivement.

Pour les articles non signés : P. GODET.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Offerte aux seuls abonnés de l'ÉCHO DE L'OUEST.

Les cent quarante volumes de la galerie biographique de M. Eugène de Mirecourt sont un véritable monument d'histoire contemporaine, auquel toutes les bibliothèques servent une place. Plus de deux cents personnages marquants du XIX^e siècle figurent dans cette galerie. Le portrait de chaque personnage est en tête de la notice qui lui est consacrée. Avec un courage dont on voit peu d'exemples, M. Eugène de Mirecourt, fort de sa conscience, sûr de son droit, méprisant les clameurs de la libre-pensée et de la

démagogie, ces deux fléaux de notre époque, a su conduire son immense travail à bonne fin. Non-seulement les Contemporains sont une œuvre littéraire, écrite avec un talent réel et sous la forme anecdotique la plus attrayante, mais encore c'est une œuvre de vérité, une œuvre de justice, et surtout une œuvre éminemment morale et chrétienne.

Tout abonné à l'ÉCHO DE L'OUEST peut souscrire à la collection des 140 VOLUMES pour une somme de QUARANTE FRANCS au lieu de SOIXANTE-DIX FRANCS. — Paiement après livraison FRANCO. (Voir aux annonces pour la formule de souscription.)

L'ÂME DE PIE IX.

(Suite.)

II

« — Anges qui savez tout, dites-moi, s'il vous plaît, Quel était ce pilote au cœur fort, qui parlait De la sorte au milieu d'une affreuse tempête? Est-ce un sage, un monarque, un apôtre, un prophète? — C'est mieux que tout cela... » [phète?]

« — C'est donc un ange? »

« — Non? »

« — Anges qui savez tout, qu'est-il? quel est son nom? — C'est un pape, un pontife, un évêque de Rome! Pour son nom, il n'est pas sur la terre un seul homme Qui ne l'ait murmuré dans ses rêves d'enfant. Ce nom, comme un beau lys que sa blancheur défend, Se dresse immaculé sur la rive des âges; Ce nom, comme un oiseau qui porte des présages, Vole sous tous les cieux, passe toutes les mers, Pour consoler le monde et charmer l'univers. Ce nom, comme une étoile, au ciel de votre histoire, Brillera dans l'amour, brillera dans la gloire, Tant que rayonnera le soleil de la foi : C'est le nom de Pie IX, de Pie IX, Pape et Roi! »

III

« Âme du grand Pie IX, mon âme te salue! Au ciel tu fus marquée, au ciel tu fus élue Pour être sur la terre une âme de martyr, Et certe à ton destin tu n'as pas su mentir! Car tu saignes encor, comme l'âme des mères Qu'empoisonne le fiel des tristesses amères; Et depuis que tu tiens dans le creux de ta main, Avec la clé du ciel, le sort du genre humain, Tu souffres, tu combats, tu gémisses et tu pleures. La douleur a voulu marquer toutes tes heures, Et voilà vingt-cinq ans que tu vois, chaque jour, S'attaquer à ta barque et passer tour à tour Un vent qui dans ses flancs l'apporte mille orages, Un spectre qui te suit pour t'accabler d'outrages! Âme du grand Pie IX, reine des âmes, va, La Révolution jusqu'ici t'abreuva De vinaigre et de fiel, comme le Dieu fait homme... Oui... mais nous le verrons, ce spectre, ce fantôme, Ce vampire éhonté qui bave aussi sur nous, Nous le verrons, un jour, trembler à tes genoux, Comme un grand criminel qui demande sa grâce, Mourir comme tout meurt, passer comme tout passe... Et toi, tu resteras, pour braver l'avenir, Combattre les méchants, les vaincre et les bénir!! »

IV

C'était le seize juin... J'eus un rêve pénible... Je vis pendant la nuit une tempête horrible. Je me crus dans un phare, au milieu de la mer, Dominant du regard les flots du gouffre amer. Dans le lointain parut une barque en souffrance, Et pour elle longtemps je fus sans espérance. Le flot poussant le flot, elle vint jusqu'à moi, Et voilà que je vis des âmes en émoi, [elles, Tremblantes dans la barque et se pressant entre Comme l'on voit parfois de pauvres hirondelles, Frissonnantes de peur et mourantes de froid, Chercher pour s'abriter leur gîte sous un toit. L'une d'elles pourtant restait calme et sereine... Au milieu des éclairs je reconnus leur reine. Je l'entendis parler comme parle un martyr, Et craignant que la mer ne voulût l'engloutir, J'interrogeai le ciel avec angoisse... Un ange Me répondit alors pour dire à sa louange Ce que dans ce récit vous avez entendu. Et moi, les yeux baignés de larmes, éperdu, A deux genoux devant cette âme magnanime, Je murmurai son nom sur le bord de l'abîme!

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ANNÉE 1872.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que les rôles des contributions directes de 1872 sont déposés chez M. Vétault, percepteur, rue de Bordeaux, 50, pour y être mis en recouvrement.

Les réclamations seront reçues
Préfecture de Saumur, pendant
mois qui suivront la date de la publication
mentionnée sur les bordereaux.

Les contribuables qui n'ont pas intégralement soldé leurs contributions de 1871 sont invités à se libérer dans le plus bref délai.

Mairie de Saumur, le 18 mars 1872.

Le Maire,

R. BODIN.

SOMMAIRE DE L'ILLUSTRATION, DU 16 MARS.

Texte : Revue politique de la semaine. — Les campagnes de la droite. — Courrier de Paris. — Chronique parlementaire. — La perte du Rhône. — La manifestation lilloise pour l'œuvre de la libération du territoire. — Les impôts et les emprunts (V). — La nouvelle patrie des transportés. — Les Théâtres. — Revue littéraire : livres d'histoire et de science. — La contrebande dans le Jura. — Revue du mois, par Bertall. — Paris pittoresque : les petits secrets du luxe. — Le phoscolome. — Échecs.

Gravures : Les travaux de canalisation de la perte du Rhône : le sondage. — Aspect des tranchées. — La procession du 10 mars à Lille. — La Nouvelle-Calédonie (5 gravures). — La douane et la contrebande dans les montagnes du Jura : contrebandiers sautant la Valserinne. — Revue du mois, par Bertall (14 sujets). — Les nouvelles acquisitions du Jardin des Plantes : le phoscolome. — Rébus.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs

Siège social : 57, rue Tailbout, Paris.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Participation aux emprunts publics et émissions.

Prêts et avances sur titres, (Mêmes numéros conservés).

Paiement de tous coupons.

Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs.

Achat et vente de toutes valeurs en Banque.

Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel).

Le Président du Conseil d'administration,

N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O. #,
Ancien ministre du Commerce.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

le véritable nom.

AUX ORATEURS, AUX ARTISTES L'ACCORDEUR DU LARYNX BAUME D'ERYSIMUM IODÉ



le meilleur spécifique contre les affections des voies respiratoires, enrouement, aphonie, toux, phthisie laryngée ou pulmonaire,
CIGARETTES SOMMÉ AU GOUDRON, idem.
Dragées SOMMÉ au baume d'erysimum iodé.
PHARMACIE SOMMÉ, 1, RUE NOLLET, PARIS

Marché de Saumur du 16 mars.

Froment (l'h.) 77 k. 23 80	Graine trèfle 50	—		
2 ^e qualité. 74	— luzerne 50	—		
Seigle 75	11	Foin (h. bar.) 780	75	
Orge 65	10	— Luzerne —	780	65
Avoine h. bar. 50	9	Paille —	780	60
Fèves 75	12	Amandes 50	—	
Pois blancs. 80	31	— cassées 50	—	
— rouges. 80	31	Cire jaune. 50	180	
Graine de lin. 70	—	Chanvre tillé	—	
Colza 65	—	(52 k. 500) —	à	
Chenevis. 50	—	Chanvre broyé	—	
Huile de noix 50 k. —	—	Blanc	à	
— chenevis 50	—	Demi-couleur	à	
— de lin. 50	—	Brun.	à	

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1870. 1 ^{re} qualité	100 à 125
Id. 2 ^e id.	75 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1871, 1 ^{re} id.	45 à 55
Id. 1871, 2 ^e id.	à
Saint-Léger et environs 1871, 1 ^{re} id.	45 à 55
Id. 2 ^e id.	à
Le Puy-N.-D. et environs 1871, 1 ^{re} id.	42 à 48
Id. 2 ^e id.	à
La Vienne, 1871.	90 à 95
ROUGES (2 hect. 30).	
Souza et environs 1871.	70 à 80
Champigny, 1871. 1 ^{re} qualité	120 à 150
Id. 2 ^e id.	à
Yarrains, 1871.	70 à 80
Yarrains, 1871.	à
Bourgueil, 1871. 1 ^{re} qualité	90 à 100
Id. 2 ^e id.	à
Restigné 1871.	70 à 80
Chinon, 1871. 1 ^{re} id.	60 à 75
Id. 2 ^e id.	à

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 MARS 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	56 75	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	917 50	5	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	250	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	79 75	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	637 50	7	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	197 50	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70 50	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	215	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	507 50	»	»
5 % Emprunt	88 90	»	30	Crédit Mobilier	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	965	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	435	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	»	»	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	378 75	1	25	Est, jouissance nov.	510	»	»				
— 1865, 4 %	437 50	»	7 50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	897 50	7	50				
— 1869, 3 % t. payé	274	1	50	Midi, jouissance juillet	613 75	3	75				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252 75	»	25	Nord, jouissance juillet	982 50	7	50				
— libéré	251	»	»	Orléans, jouissance octobre	888 75	6	25				
Banque de France, j. juillet.	3640	»	20	Ouest, jouissance juillet, 65.	512 50	»	»				
Comptoir d'escompte, j. août.	692 50	15	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	510	»	7 50	Compagnie parisienne du Gaz.	712 50	»	2 50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»	Société Immobilière, j. janv.	43 75	»	3 75				

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus.
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

<p>PREMIÈRE SÉRIE.</p> <p>1 Jules Favre. 2 Victor Hugo. 3 Berryer. 4 Le Père Félix. 5 Balzac. 6 Châteaubriand. 7 Odilon Barot. 8 Villemessant. 9 Dumas père. 10 Le Bibliophile Jacob. 11 Aubert. — Offenbach. 12 Rois Bonheur. 13 Emile de Girardin. 14 M^{re} Dupanloup. 15 Rose Chéri. 16 Timothée Trimm. 17 Gérard de Nerval. — Eugène Oudinot. 18 Gavarni. 19 Théophile Gautier. 20 Crémieux. 21 Garibaldi. 22 Sainte-Beuve.</p>	<p>23 Paul de Kock. 24 Jules Janin. 25 Barbès. 26 Lacordaire. 27 Guizot. 28 Lamartine. 29 Béranger. 30 Lamennais. 31 Charles Monselet. 32 Ponsard. 33 Augustine et Madeleine Brohan. 34 Cavour. 35 L'Impératrice Eugénie. 36 Bismark. 37 Ingres. 38 Alphonse Karr. 39 Mazzini. 40 Ganrobert. 41 François Arago. 42 Armand Marrast. 43 Havin. 44 Méry. 45 Victor Cousin.</p>	<p>46 M^{re} Arnould Plessy. 47 Elie Berthet. — Etienne Arago. 48 Arnal. — Adolphe Adam. 49 Cormenin. 50 Mélingue.</p> <p>DEUXIÈME SÉRIE.</p> <p>51 Pie IX. 52 Louis Veillot. 53 Mérimée. 54 George Sand. 55 Henri Monnier. 56 Félicien David. 57 Alfred de Musset. 58 Pierre Leroux. 59 Scribe. 60 Ricord. 61 Thiers. 62 Raspail. 63 Rochefort. 64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier. 65 Villemain.</p>	<p>66 Beauvallet. 67 Michelet. 68 Dupin. 69 Henri Murger. 70 Gustave Planche. 71 Montalembert. 72 Falloux. 73 Dumas fils. 74 Déjazet. 75 Rachel. 76 Le Père Hyacinthe. 77 Clairville. — Eugène Labiche. 78 Frédéric Lemaitre. 79 Ledru-Rollin. 80 Blanqui. 81 Louis Colet. 82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet. 83 Le baron Taylor. 84 Saint-Marc Girardin. 85 Napoléon III. 86 Le prince Napoléon. — Caussidière.</p>	<p>87 Mirés. 88 Deschamps. 89 Arsène Houssaye. 90 Pierre Dupont. 91 Champfleury. — Courbet. 92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anicet Bourgeois. 93 Paul de Cassagnac. 94 Emile Ollivier. 95 M^{re} Mermillord. 96 Cavaignac. 97 Proudhon. 98 Antonelly. — M^{re} Darboy. 99 Salvandy. 100 Alfred de Vigny.</p> <p>TROISIÈME SÉRIE.</p> <p>101 Horace Vernet. 102 M^{re} de Girardin. 103 Rothschild. 104 Roger de Beauvoir. — Alph. Brot. — Th. de Blauville. — Barthélemy.</p>	<p>105 Félix Pyat. — Louis Blanc. 106 Rossini. 107 Le père de Ravignan. 108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers. 109 Viennet. — M. de Barante. 110 M^{re} Georges. 111 Lola Montès. 112 Eugène Delacroix. 113 Anaïs Ségalas. 114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt. 115 Julia Grisi. — Clémence Robert. 116 Berlioz. 117 Mac-Mahon. 118 Guillaume I^{er}. 119 Paul Delaroche. — De-camps. 120 Henri Heine. 121 Eugène Sue. 122 Gérard le tueur de lions.</p>	<p>123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan. 124 Nogent St-Laurens. 125 Considérant. — Flocon. 126 Philartète Chasles. 127 Sanson. — Got (de la Comédie Française.) 128 Grassot. 129 Louis Jourdan. — Bécage. 130 Octave Féré. — Lachambeaudie. 131 Meyerbeer. — Halévy. 132 Taxile Delor. — Fiorentino. — Hipp. Castille. 133 Paul Féval. — Villiamé. 134 Francis Wey. 135 Le docteur Véron. 136 Le comte de Chambord. 137 Gambetta. — Trochu. 138 Renan. — L'abbé Châtel. 139 Lamoricière. 140 Les princes d'Orléans.</p>
--	---	--	--	---	--	---

FORMULE DE SOUSCRIPTION : A M. le Directeur de l'Echo de l'Ouest, place du Marché-Noir, à Saumur. — « Je soussigné, abonné à l'Echo de l'Ouest, déclare souscrire à la collection contemporaine de M. EUGÈNE DE MIRECOURT, pour la somme de quarante francs, payable après la livraison franco des 140 volumes. » — Dater, signer lisiblement et indiquer exactement l'adresse (affranchir).

Etudes de M^{re} CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M^{re} CLOUARD, notaire à Saumur.

VENTE
PAR ADJUDICATION.
Aux enchères publiques.
Sur conversion de saisie.
D'UNE MAISON
Située à Saumur, faubourg de la Croix-Verte, ancienne route de Tours.
Appartenant à M. Beaumont, boulanger.

L'adjudication aura lieu le vendredi 5 avril 1872, à midi, en l'étude et par le ministère de M^{re} CLOUARD, notaire à Saumur.

La vente est poursuivie en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Saumur, le 10 février 1872, enregistré, lequel a converti en vente devant notaire la saisie faite de ladite maison, par procès-verbal de Dufour, huissier à Saumur, du 2 janvier 1872, transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le 17 janvier suivant.

A la requête du sieur Michel Rivière, propriétaire, demeurant à Saumur, quartier de la Croix-Verte, ayant constitué M^{re} Chedeau, avoué, demeurant à Saumur ;
Contre le sieur Auguste-Honoré Beaumont, boulanger, demeurant à Saumur, partie saisie, ayant constitué le même avoué.

DÉSIGNATION DE LA MAISON.
Une maison située à Saumur, rue de la Croix-Verte, ancienne route de Tours, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, joignant d'un côté Maurice Valet, d'autre côté Brard, d'un bout la rue, d'autre bout un chemin, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, deux chambres hautes, deux petits greniers à côté, greniers au-dessus des chambres hautes, deux petits hangars, une petite cave sous l'un d'eux, puits commun avec le voisin, un petit jardin inculte, d'une contenance d'environ 150 mètres carrés dans lequel existent des lieux d'aisance couverts.

Ladite maison mise à prix de 1,200 francs, ci. 1,200 »
Le cahier des charges se trouve en l'étude de M^{re} CLOUARD, notaire à Saumur.

Dressé par l'avoué-soussigné, le 18 mars 1872.

Signé : CHEDEAU.
Enregistré à Saumur, le 19 mars 1872, f^o c^o. Reçu 1 fr. 80 c.
(156) Signé : ROBERT.

Etude de M^{re} MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire,
En l'étude de M^{re} MÉHOUS,
Le jeudi 11 avril 1872, à midi précis.

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS.

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n^o 7, composée : au premier étage, de trois chambres à feu et un cabinet ; grenier sur le tout.

UN AUTRE BATIMENT, appartenant à celui ci-dessus désigné.

UN MORCEAU DE TERRE, planté de vigne, situé au Clos-Poinson, commune de Saumur, contenant environ six ares cinquante centiares.

UN MORCEAU DE VIGNE, situé au Clos-Poinson, commune de Saumur, contenant environ six ares.

UN MORCEAU DE VIGNE ET TERRE, sis au Bois-Joly, commune de Saumur, contenant environ douze ares.

UN TERRAIN, moitié en culture, moitié en vigne, d'une contenance approximative de huit ares, situé au Veau-l'Anglais, commune de Baugneux.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^{re} MÉHOUS, dépositaire des titres de propriété. (152)

Rue Royale, n^o 4, à Saumur.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
DE

Beaux Produits de l'Agriculture

Pommes du Canada franc de Rainette.

Vente au rabais de pommes piquées pour marmelades et confitures. Grande quantité de pommes de terre longues, excellente qualité, pour semence et cuisine.

Carottes à jus, qualité supérieure, pour cuisine et graines. S'adresser à M. PICHÉRIE-DUNAN, professeur d'Agriculture, rue Royale, n^o 4, Saumur.

A VENDRE

Pour cause de santé,

UN MAGASIN DE COMESTIBLES ET DE FROMAGES

De toutes sortes,
Situé à Nantes et faisant expéditions au-dehors.

Ou traitera à des conditions très-avantageuses. — Très-bonne affaire. S'adresser au bureau de l'Indicateur, rue de la Fosse, n^o 36, à Nantes. (157)

A VENDRE

CINQ BARRIQUES

DE
VIN ROUGE
De Saint-Nicolas, 1^{re} qualité,
Clos du Pavillon.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant rue de la Petite-Bilange. (144)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

M^{re} MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc. (158)

M^{re} LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

NOUVEAUTÉS

MAISON GABORIT
On demande un apprenti.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descentes
Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent) Écrire franco à M. Mignal-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seulet unique élève de P^{re} Simon, ou à la Ph^{ie} Briand, aux Herbiers (Vendée).

LEON POUILLETIN, ingénieur-mécanicien
Seul agent de la Machine à coudre
POLLACK, SCHMIDT ET C^{ie}
garantie
5 ans
"LA SILENCIEUSE"
25 guides pour toutes espèces de Travaux
30, RUE DE RICHELIEU, 30
En face de la fontaine Molière, à Paris
225 fr.
PRIX

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,
Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

Saumur, P. GODET, imprimeur.